



PATINAGE
DE VITESSE
CANADA

CHAMPIONNATS JEUNESSE BULLETIN 2021-2022

BULLETIN NO. 2021.02

Janvier 2022



Table des matières

Généralités	4
Championnats canadiens jeunesse courte piste	8
Championnats canadiens jeunesse longue piste.....	16
Annexe A – Composition des courses	22
Annexe B – Matrices.....	27
Annexe C – Championnats canadiens jeunesse longue piste	28
Annexe D – Points finaux – Championnats jeunesse	29
Annexe E – Survol des objectifs de développement associés aux championnats canadiens jeunesse	30
Annexe F – Pratiques exemplaires pour la poursuite sur 200 m	32
Annexe G – Règles à suivre selon la température pour les compétitions extérieures.....	34
Annexe H – Format de course – Épreuve de sept tours départ groupé ISU	35



Bulletin de compétitions

La plus grande priorité de Patinage de vitesse Canada est la santé et le bien-être de la communauté de patinage de vitesse et des membres du grand public qui vivent, travaillent et jouent dans nos espaces communs. Les Championnats jeunesse se dérouleront conformément aux directives concernant les compétitions de PVC (mises à jour en août 2021). Patinage de vitesse Canada continuera de surveiller les conseils de la santé publique dans nos communautés hôtes et à travers le pays pour s'assurer qu'il est possible de mener les championnats selon les directives et d'être représentatif d'un championnat national.

Le Bulletin de compétitions représente le devis technique pour les Championnats canadiens jeunesse courte piste (est et ouest) ainsi que les Championnats canadiens jeunesse longue piste. Le Comité de développement du sport de Patinage de vitesse Canada (PVC) est responsable des règlements et des règles régissant ces compétitions.

Patinage de vitesse Canada se réserve le droit de modifier ou de remplacer les lignes directrices indiquées ici si surviennent des circonstances exceptionnelles et à condition que ces changements soient dans l'intérêt du développement à long terme des participants et du sport. Dans de telles situations, les organisateurs de compétitions, les patineurs, les entraîneurs, les officiels, les associations provinciales et les centres d'entraînement seront informés de toute modification le plus rapidement possible.

GÉNÉRALITÉS



Le présent Bulletin définit toutes les règles techniques, les critères d'admissibilité et le format des compétitions spécifiques pour les événements suivants :

- Championnats canadiens jeunesse de courte piste (Ouest) et les Championnats canadiens jeunesse de courte piste (Est)
- Championnats canadiens jeunesse de longue piste

Les modifications apportées à ce bulletin par rapport à la version précédente (2021.01) sont soulignées dans le texte.

Sanction

- Tous les événements énumérés seront sanctionnés en tant que championnats de PVC et seront organisés conformément à toutes les politiques, procédures et règles de PVC.
- Sauf indication contraire inscrite dans ce Bulletin, les règles de PVC concernant les courses et, le cas échéant celles de l'ISU, s'appliqueront.
- Les programmes et les formulaires d'inscription des compétitions sanctionnées par PVC doivent porter la mention « Sanctionné par Patinage de vitesse Canada ».
- Les patineurs inscrits à toutes les compétitions visées par le présent bulletin doivent être des membres en règle de PVC, selon les règlements généraux de l'organisation, et être inscrits dans la catégorie de membre « Athlète provincial/territorial ».

Exigences du site de compétition

- Une glace de dimensions internationales (30 m x 60 m) est souhaitée pour les Championnats canadiens jeunesse courte piste (ouest) et les Championnats canadiens jeunesse courte piste (est). Une piste standard de la LNH (26 m x 60 m) peut toutefois aussi être jugée convenable.
- Toutes les installations doivent répondre aux lignes directrices de sécurité de PVC.

Annonces

Les annonces et les formulaires d'inscription doivent être remplis par l'intermédiaire de IceReg au moins quarante-cinq (45) jours avant le début des Championnats pour approbation.

L'annonce et le formulaire d'inscription de chaque championnat de PVC seront disponibles sur le site Web de PVC et les liens d'inscription seront distribués par courriel à toutes les associations membres et aux centres d'entraînement au moins quarante-cinq (45) jours avant l'événement.

Inscriptions

Inscriptions préliminaires — 19 jours à l'avance

- PVC reçoit les formulaires d'inscription préliminaires des associations provinciales.
- Ils incluent toute l'information du patineur **admissible** (nom, sexe, no de PVC, date de naissance, catégorie d'âge, club ou association provinciale).



- Les patineurs admissibles sont définis comme des patineurs ayant réussi les exigences d'inscription et ayant **l'intention d'accepter une place au sein de l'équipe de l'association provinciale s'ils sont sélectionnés par leur association provinciale**. Une association provinciale peut imposer des critères d'admissibilité supplémentaires à ses patineurs.
- **Les associations provinciales sont invitées à inclure des remplaçants dans l'inscription préliminaire afin de faciliter la réaffectation des places si des places supplémentaires deviennent disponibles pour l'association provinciale.**
- Les inscriptions préliminaires **n'exigent pas** de temps de classement.
- PVC envoie les inscriptions préliminaires au préposé aux compétitions ou au coordonnateur de la compétition afin de s'assurer de leur admissibilité et de les inscrire dans le logiciel de compétitions (GCPV/Meet Manager).
- On demande aux associations provinciales qui, avant la date limite de l'inscription préliminaire, savent qu'elles auront des places disponibles, d'aviser PVC de la libération de ces places le plus vite possible.
- Les formulaires seront envoyés aux associations provinciales et seront disponibles sur le site Web de PVC.

Avis — 14 jours à l'avance

- Quand le formulaire d'inscription préliminaire indique qu'une association provinciale n'utilisera pas toutes ses places garanties, les places non utilisées doivent être accordées selon l'ordre de classement de l'association provinciale, et ce, jusqu'à ce que toutes les places soient prises. Les associations provinciales seront informées de la disponibilité des places additionnelles au moins quatorze (14) jours avant le début de la compétition.

Inscriptions finales — 10 jours avant

- Les inscriptions finales doivent être confirmées et envoyées au siège social de PVC au moyen du formulaire d'inscription de l'association provinciale.
- Elles incluent toute l'information du patineur qualifié et confirmé, y compris toute l'information personnelle ci-dessus et **tous les temps de classement exigés**.

Patineurs remplaçants

- Aucun(e) patineur(euse), remplaçant(e) ou autre, ne sera accepté(e) après la date limite d'inscription finale.

Les inscriptions finales sont envoyées aux préposés ou aux coordonnateurs des compétitions afin de vérifier les temps de classement et de préparer la compétition.

Les inscriptions préliminaires doivent être transmises au siège social de PVC au plus tard aux dates suivantes :

- Championnats canadiens jeunesse longue piste (14-15 avril 2022) — **25 mars 2022**
- Championnats canadiens jeunesse courte piste (ouest) (26-27 mars 2022) — **11 mars 2020**
- Championnats canadiens jeunesse courte piste (est) (26-27 mars 2022) — **11 mars 2022**



Les inscriptions finales doivent être transmises au siège social de PVC au plus tard aux dates suivantes :

- Championnats canadiens jeunesse longue piste — **4 avril 2022**
- Championnats canadiens jeunesse courte piste (ouest) — **16 mars 2022** Championnats canadiens jeunesse courte piste (est) — **16 mars 2022**

Les exigences en matière de citoyenneté sont précisées dans la règle 109 de la constitution et des règlements généraux de l'ISU.

Équipement du patineur

Tous les patineurs sont responsables de porter tout l'équipement requis conformément à la section D3 du Livre rouge de PVC. L'association provinciale et les patineurs ont la responsabilité conjointe de s'assurer que tout l'équipement respecte les exigences minimales. Tout(e) compétiteur(trice) à qui manque l'une ou l'autre des pièces d'équipement requises sera pénalisé(e) ou disqualifié(e).

Reprise vidéo

Le système de reprise vidéo peut être disponible pour ces compétitions, mais il n'est pas requis. Or, si le site de compétition possède un tel système, il servira au développement des officiels, à la discrétion de l'arbitre mentor(e) désigné(e). L'arbitre mentor(e) expliquera l'utilisation de la reprise vidéo dans le cadre de la réunion des entraîneurs précédant la compétition.

Exigences médicales

Les directives et exigences médicales minimales définies dans les sections D5-100 et D5-200 du Livre rouge de PVC doivent être respectées. L'arbitre en chef a la responsabilité de s'assurer du respect des règles.

Séances d'entraînement

La journée précédant la compétition, une séance d'entraînement sera mise à la disposition de tous les participants selon les indications de l'annonce officielle. Les exigences médicales relatives à la compétition doivent être respectées pendant les séances officielles d'entraînement.

Entraîneurs

L'association provinciale aura la permission d'accréditer les entraîneurs comme suit :

- Un (1) chef d'équipe, peu importe le nombre de patineurs inscrits au sein de l'équipe ET
- Deux (2) entraîneurs, peu importe le nombre de patineurs inscrits au sein de l'équipe OU
- Trois (3) entraîneurs pour une équipe de 17 à 24 patineurs inscrits OU
- Quatre (4) entraîneurs pour une équipe de 25 à 32 patineurs inscrits OU
- Cinq (5) entraîneurs pour une équipe de 33 à 40 patineurs inscrits OU
- Six (6) entraîneurs pour une équipe de 41 patineurs ou plus inscrits.



Les entraîneurs doivent détenir un des niveaux de certification du PNCE en patinage de vitesse suivants (selon la section B5-1002 du Livre rouge de PVC) :

- Introduction à la compétition
- Compétition — Développement
- Compétition-Développement gradation avancée (remplace l'entraîneur de niveau 4/5)

Les exceptions sont définies dans la section B5-1004 du Livre rouge de PVC. Conformément à la section B5-1006 du Livre rouge de PVC, chaque association provinciale aura la possibilité d'avoir deux (2) entraîneurs par patineur participant à la course dans la zone désignée pour les entraîneurs.



CHAMPIONNATS CANADIENS JEUNESSE COURTE PISTE

Ouest — 26-27 mars 2022 — Selkirk, Manitoba

Est — 26-27 mars 2022 — Sherbrooke, Québec

Le Championnat canadien jeunesse longue piste se veut le point culminant de la préparation des patineurs au stade de développement « Apprendre à s'entraîner » du DLTAP. En plus d'être une compétition importante bénéficiant d'une grande visibilité et d'être adaptée au niveau de développement des athlètes, ces championnats représentent une source de motivation et de reconnaissance pour les meilleurs espoirs en patinage de vitesse au Canada. Il s'agit en outre de la principale introduction aux compétitions nationales où les patineurs représentent leur association provinciale.

Les épreuves disputées aux Championnats canadiens jeunesse courte piste consolident les objectifs d'entraînement des patineurs au stade de développement « Apprendre à s'entraîner ».

Comme ces championnats sont la première occasion pour les jeunes patineurs de participer à une compétition de niveau national, il est important que l'expérience soit positive. Beaucoup de parents se questionnent quant au niveau de performance dans le cadre de ces compétitions. Les temps de la première (1^{re}) et de la douzième (12^e) position obtenue dans le cadre de championnats précédents ont été compilés. Ce tableau peut servir de guide pour prendre des décisions quant à la participation et pour connaître les attentes en matière de performance.

	400 m (1 ^{er})	400 m (12 ^e)	1500 m (1 ^{er})	1500 m (12 ^e)
11F	42,5	48,2	174,0	193,3
12F	40,8	46,7	171,6	187,3
13F	40,6	45,5	170,8	184,0
14F	40,7	46,0	168,9	179,3
12M	39,9	45,4	162,4	180,5
13M	38,5	42,8	157,8	175,9
14M	37,8	41,2	162,0	169,3
15M	37,8	41,8	159,2	174,0

Tous les temps sont en secondes.



Admissibilité

Le maximum d'inscriptions est de 16 patineurs par division. Chaque association provinciale pourra inscrire un quota minimum de deux (2) patineurs par division. Les patineurs qui participent à la Coupe Canada courte piste finale junior pourront participer. Des places additionnelles pourraient être attribuées aux associations. Ces inscriptions additionnelles dans chaque division seront attribuées successivement à chaque association provinciale dans l'ordre de leur position finale au classement des associations provinciales l'année précédente, jusqu'à ce que le nombre maximum d'inscriptions soit atteint. Les associations provinciales qui n'ont pas participé ont été classées de manière aléatoire*. (Classements provinciaux réalisés en 2019)

Ouest	Quota	Ordre	Est	Quota	Ordre
1. Alberta	2	1	1. Québec	2	1
2. Colombie-Britannique	2	2	2. Ontario	2	2
3. Saskatchewan	2	3	3. Nouveau-Brunswick	2	3
4. Manitoba	2	4	4. Île-du-Prince-Édouard	2	4
5. Territoires du Nord-Ouest	2	5	5. Nouvelle-Écosse	2	5
6. Yukon	2	6	6. Nunavut*	2	6
			7. Terre-Neuve-et-Labrador*	2	7



Événements

Les épreuves suivantes seront tenues :

Divisions	Distances	Patineurs au départ
Garçons 12 et 13 ans Filles 11 et 12 ans	200 m — Poursuite (Qualification)	1 par côté
	200 m — Départ groupé (Finale)	4
	400 m	4
	1500 m	6
	2000 m — Course aux points	8
	3000 m — Relais	4
Garçons 14 et 15 ans Filles 13 et 14 ans	200 m — Poursuite (Qualification)	1 par côté
	200 m — Départ groupé (Finale)	3
	400 m	4
	1500 m	6
	3000 m — Course aux points	8
	3000 m — Relais	4

Programme

Les championnats se dérouleront sur une période de deux (2) jours.

	Garçons 12 et 13 ans Filles 11 et 12 ans	Garçons 14 et 15 ans Filles 13 et 14 ans
Jour 1	1500 m — Qualifications 200 m — Poursuite 200 m — Départ groupé (Finales) 1500 m — Finales Relais — Qualifications (Si le temps le permet)	1500 m — Qualifications 200 m — Poursuite 200 m — Départ groupé (Finales) 1500 m — Finales Relais — Qualifications (Si le temps le permet)
Jour 2	400 m 2000 m — Course aux points Relais — Finales	400 m 3000 m — Course aux points Relais — Finales

Les détails concernant l'attribution des points sont indiqués à l'Annexe D, tandis que l'information sur la progression des rondes et la composition des qualifications se trouvent à l'Annexe A.

Classement

Les participants à toutes les épreuves de 200 m, de 400 m et de 1500 m seront classés individuellement selon leur meilleur temps de la saison dans chaque épreuve. Le temps de



classement doit avoir été obtenu dans le cadre d'une course sur piste de 100 m dans une compétition sanctionnée de la saison en cours. Si aucun temps n'est disponible sur une distance au cours de la présente saison, le Comité de développement du sport acceptera les temps convertis d'une piste de 111 m en utilisant des formules de conversion. Les associations provinciales qui ont besoin des formules doivent contacter le bureau national de PVC. Les temps du 500 m sur une piste de 111 m doivent être utilisés pour convertir les temps de classement pour les épreuves sur 200 m et 400 m.

Format et règles particulières des courses — Généralités

1. Les patineurs qui se sont qualifiés pour la finale du 1500 m, du 200 m ou du 400 m, mais qui ne se présentent pas à la course (DNS), ne terminent pas la course (DNF) ou sont pénalisés (PEN) à l'occasion de cette finale recevront des points de classement. Cependant, ces patineurs ne recevront pas de médaille. Des médailles pourraient être attribuées aux patineurs dans la finale B, le cas échéant.
2. Les patineurs qui se sont qualifiés pour les super finales (p. ex. les courses aux points sur 2000 m ou 3000 m), mais qui ne se présentent pas à la course (DNS) ne recevront ni de points ni de médaille. Les patineurs qui ne terminent pas la course (DNF) ou qui sont pénalisés (PEN) recevront des points, mais pas de médaille.
3. Les équipes de relais qui se sont qualifiées pour la finale, mais qui ne se présentent pas à la course (DNS), ne terminent pas la course (DNF) ou sont pénalisées (PEN) à l'occasion de cette finale recevront des points de classement. Cependant, ces patineurs ne recevront pas de médaille. Des médailles pourraient être attribuées aux équipes dans la finale B, le cas échéant.

Format et règles particulières des courses : Poursuite sur 200 m et départ groupé sur 200 m

1. Un 200 m poursuite servira de ronde de qualification pour la finale du 200 m départ groupé.
2. Les patineurs seront placés dans huit (8) paires en fonction des temps de classement déclarés à l'inscription. Les paires défilent des plus lentes aux plus rapides. Dans le cas d'un nombre impair de patineurs, le patineur classé le plus lent patinera seul dans la paire 1. Les détails concernant la composition des paires sont disponibles à l'Annexe A.
3. Les patineurs seront classés dans la finale du 200 m départ groupé selon les résultats de la poursuite. Le 200 m départ groupé sera limité à quatre (4) patineurs par course pour les filles de 11 et 12 ans et garçons de 12 et 13 ans, sauf si, à l'occasion de la finale, deux (2) patineurs terminent à égalité pour la dernière position qualifiée. Pour les filles de 13 et 14 ans ainsi que les garçons de 14 et 15 ans, le départ sera limité à 3 patineurs par course. La composition des finales peut être trouvée dans les Annexes A et B. En cas d'égalité entre les patineurs, la position sur la ligne de départ se fera par tirage au sort.
4. Le patineur ayant le meilleur temps de classement partira du côté de la ligne de départ/arrivée utilisée pour toutes les autres épreuves et il portera un brassard rouge ou bleu. L'autre patineur partira sur la ligne opposée et portera un brassard blanc ou jaune.
5. Tous les patineurs seront escortés sur et hors de la glace en demeurant avec leurs groupes. Les patineurs restent sur la glace jusqu'à ce que toutes les paires aient terminé leurs courses.



6. Utilisez uniquement les 3 pistes centrales pour les patinoires marquées de 5 pistes.
Utilisez les 5 pistes centrales pour les patinoires marquées de 7 pistes.

**Les pratiques exemplaires pour organiser la poursuite sur 200 m sont disponibles à l'Annexe F.

Format et règles particulières des courses : Course aux points sur 3000 m

1. La course aux points sur 3000 m sera la dernière épreuve individuelle au programme. Le classement des patineurs dans cette épreuve dépendra du cumulatif de leurs points pour les courses sur 200 m, 400 m et 1500 m. Un maximum de huit (8) patineurs sera admis dans chaque course. Chaque patineur portera un bonnet numéroté pour l'identifier. S'il y a égalité pour la dernière place dans une finale, elle sera rompue en fonction des résultats des patineurs au 1500 m.
2. Les patineurs reçoivent des points de sprint quand ils franchissent la ligne avec 21, 14 et 7 tours à faire, ainsi qu'au dernier tour. Les points de sprint sont attribués de la manière suivante : 34, 21, 13, 8, 5, 3, 2 et 1 point de sprint. Le double des points de sprint sera accordé pour le dernier tour.
3. Un coup de feu sera tiré quand le patineur de tête aura sept tours à faire. Les patineurs qui se font prendre un tour avant les sept derniers tours doivent se rendre au centre de la piste. Ils ne gagneront aucun point de sprint pour le reste de la course. Un patineur se fait prendre un tour quand le meneur le dépasse avec un tour d'avance. Ces patineurs dépassés conserveront toutefois les points de sprint gagnés plus tôt pendant la course. Les patineurs qui se font prendre un tour après le coup de feu poursuivront la course et pourront obtenir des points de sprint dans le dernier tour.
4. Si un patineur élimine tout le peloton, la course est déclarée terminée et le patineur recevra les points de sprint de la première place pour tous les tours de sprint restants.
5. Le classement final de l'épreuve sera déterminé par le nombre total de points de sprint obtenus par chaque patineur dans la course. Les patineurs qui ne participent pas au dernier tour et qui sont à égalité dans les points de sprint doivent demeurer à égalité. Si des patineurs terminent le dernier tour avec un nombre égal de points de sprint, le résultat du dernier tour sera utilisé pour briser l'égalité. Un patineur qui termine le dernier tour et est à égalité dans les points de sprint avec un patineur qui n'a pas participé au dernier tour doit être classé devant le patineur qui n'a pas participé au dernier tour. Les patineurs de la finale A recevront les points de la finale pour les positions 1 à 8, les patineurs de la finale B recevront les points de la finale pour les positions 9 à 16.
6. Les patineurs pénalisés ne recevront aucun point de sprint pour la course. Les points de sprint obtenus par les autres patineurs pendant la course ne seront pas redistribués. Ils recevront les points de la dernière place.
7. Pendant les courses aux points sur 3000 m, la cloche sonnera quand il restera 22, 15, 8 et 1 tour à faire pour indiquer que le prochain tour donne droit à des points de sprint



8. Si l'arbitre doit interrompre la course et la recommencer, quelle qu'en soit la raison, le nombre de tours à effectuer après la reprise sera déterminé par l'arbitre. Toutefois, il doit laisser les patineurs effectuer au moins trois (3) tours complets avant l'attribution des points de sprint. Dans le cas d'un arrêt, les patineurs conserveront tous les points de sprint obtenus jusque-là, sauf si les tours restants exigent que les derniers points de sprint obtenus soient remis en jeu. Par exemple, si une course a été arrêtée avec moins de sept tours à faire et qu'elle est relancée avec 11 tours à patiner, les patineurs perdraient les derniers points de sprint obtenus dans le premier départ (sept tours à faire) et lutteraient pour les obtenir de nouveau. Les patineurs qui ont été retirés de la course ou qui ont été pénalisés ne participeront pas au nouveau départ.

Format et règles particulières des courses : Course aux points sur 2000 m

1. La course aux points sur 2000 m sera la dernière épreuve individuelle au programme. Le classement des patineurs dans cette épreuve dépendra du cumulatif de leurs points pour les courses de 200 m, de 400 m et de 1500 m. Un maximum de huit (8) patineurs sera admis dans chaque course. Chaque patineur portera un bonnet numéroté pour l'identifier. S'il y a égalité pour la dernière place dans une finale, elle sera rompue en fonction des résultats des patineurs au 1500 m.
2. Les patineurs reçoivent des points de sprint quand ils franchissent la ligne avec 14 et 7 tours à faire, ainsi qu'au dernier tour. Les points de sprint sont attribués de la manière suivante : 34, 21, 13, 8, 5, 3, 2 et 1 point de sprint. Le double des points de sprint sera accordé pour le dernier tour.
3. Un coup de feu sera tiré quand le patineur de tête aura sept tours à faire. Les patineurs qui se font prendre un tour avant les sept derniers tours doivent se rendre au centre de la piste. Ils ne gagneront aucun point de sprint pour le reste de la course. Un patineur se fait prendre un tour quand le meneur le dépasse avec un tour d'avance. Ces patineurs dépassés conserveront toutefois les points de sprint gagnés plus tôt pendant la course. Les patineurs qui se font prendre un tour après le coup de feu continueront de patiner et d'obtenir des points de sprint dans le dernier tour.
4. Si un patineur élimine tout le peloton, la course est déclarée terminée et le patineur recevra les points de sprint de la première place pour tous les tours de sprint restants.
5. Le classement final de l'épreuve sera déterminé par le nombre total de points de sprint obtenus par chaque patineur dans la course. Les patineurs qui ne participent pas au dernier tour et qui sont à égalité dans les points de sprint doivent demeurer à égalité. Si des patineurs terminent le dernier tour avec un nombre égal de points de sprint, le résultat du dernier tour sera utilisé pour briser l'égalité. Un patineur qui termine le dernier tour et est à égalité dans les points de sprint avec un patineur qui n'a pas participé au dernier tour doit être classé devant le patineur qui n'a pas participé au dernier tour. Les patineurs de la finale A recevront les points de la finale pour les positions 1 à 8, les patineurs de la finale B recevront les points de la finale pour les positions 9 à 16.
6. Les patineurs pénalisés ne recevront aucun point de sprint pour la course. Les points de sprint obtenus par les autres patineurs pendant la course ne seront pas redistribués. Ils recevront les points de la dernière place de la finale.
7. Pendant les courses aux points sur 2000 m, la cloche sonnera quand il restera 15, 8 et 1 tour à faire pour indiquer que le prochain tour donne droit à des points de sprint.



8. Si l'arbitre doit interrompre la course et la recommencer, quelle qu'en soit la raison, le nombre de tours à effectuer après la reprise sera déterminé par l'arbitre. Toutefois, il doit laisser les patineurs effectuer au moins trois (3) tours complets avant l'attribution des points de sprint. Dans le cas d'un arrêt, les patineurs conserveront tous les points de sprint obtenus jusque-là, sauf si les tours restants exigent que les derniers points de sprint obtenus soient remis en jeu. Par exemple, si une course a été arrêtée avec moins de sept (7) tours à faire et qu'elle est relancée avec 11 tours à patiner, les patineurs perdraient les derniers points de sprint obtenus dans le premier départ (sept tours à faire) et lutteraient pour les mériter de nouveau. Les patineurs qui se sont fait prendre un tour ne participeront pas au nouveau départ.

Format et règles particulières des courses : Relais

1. Tous les patineurs sont admissibles à la course à relais.
2. Chaque équipe de relais sera formée de l'une des catégories d'âge suivantes :

Garçons	12 et 13 ans	14 et 15 ans
Filles	11 et 12 ans	13 et 14 ans

Les équipes peuvent être composées de trois (3) ou de quatre (4) patineurs. Les associations provinciales peuvent choisir de nommer cinq (5) patineurs dans une équipe et d'en faire patiner quatre (4). Seuls les patineurs qui participent à une course préliminaire ou à la finale sont admissibles aux médailles.

Les associations provinciales qui ont un nombre suffisant de patineurs doivent inscrire leur propre équipe. Nous encourageons les associations provinciales à qui il manque des patineurs et celles qui en ont plus que nécessaire de s'unir pour former des équipes complètes dans le but d'offrir à tous les patineurs la possibilité de participer à la course à relais. Les équipes interprovinciales peuvent obtenir une médaille, mais pas de points au classement des associations provinciales.

Aucun patineur n'a le droit de concourir dans plus d'une (1) équipe de relais.

L'entraîneur ou le chef d'équipe de l'association provinciale doit soumettre la composition de son équipe au comité organisateur le soir précédent l'épreuve et les changements seront acceptés jusqu'à la fin de l'échauffement le jour du relais.

Les équipes seront placées en vague en fonction de la moyenne des temps au 400 m de tous les membres de l'équipe. Les vagues de relais seront refaites s'il y a un changement d'équipe 60 minutes avant la première ronde.

Les équipes passeront directement des qualifications aux finales. Seules les huit (8) premières équipes vont participer aux finales. Si le temps le permet, les épreuves de qualifications et de finales n'auront pas lieu la même journée. Si nécessaire, les épreuves de qualifications et de finales auront toutes lieu le dimanche.

Le classement des équipes ne participant pas aux finales sera déterminé en fonction de leurs résultats obtenus dans le cadre de la qualification.

Résultats et prix

Les résultats et les prix pour le relais, les distances individuelles et les classements finaux seront annoncés conformément aux lignes directrices des championnats de PVC.



Tous les prix accordés pour les distances individuelles et de relais seront remis sur place à la fin de chaque journée de compétition.

Les médailles pour les distances individuelles seront fournies par PVC.

Les prix pour le champion au classement général seront fournis par PVC.

L'association ayant obtenu le meilleur classement et celle ayant obtenu la meilleure amélioration seront reconnues à la fin de la compétition.

Classement des associations provinciales

Tout au long de la compétition, les associations provinciales gagneront des points dans chaque épreuve en fonction des résultats de leurs patineurs ou de leur équipe. Les points seront accordés selon le tableau à l'Annexe D et seront additionnés pour produire le classement final :

Épreuves individuelles : Total des points obtenus par les deux premiers patineurs de chaque association provinciale dans chaque division.

Relais : Les points de classement des associations provinciales seront accordés aux équipes composées de patineurs d'une seule association provinciale. À la fin de la course, toutes les équipes sont classées. Seuls les points accordés à l'équipe de chaque association provinciale s'étant le mieux classée comptent pour le classement des associations provinciales. (Exemple : l'association provinciale A termine premier, deuxième et troisième et reçoit 1000 points; l'association provinciale B termine quatrième et reçoit 543 points.)

Activités sociales

La plus grande priorité de Patinage de vitesse Canada est la santé et le bien-être de la communauté de patinage de vitesse et des membres du grand public qui vivent, travaillent et jouent dans nos espaces communs.

Patinage de vitesse Canada suspend l'organisation de banquets à l'occasion des divers championnats en 2021-2022 afin d'atténuer les risques associés aux grands rassemblements intérieurs. Le comité organisateur hôte peut opter pour des activités à moindre risque afin de remplacer le banquet et célébrer les réalisations des participants aux championnats jeunesse.



CHAMPIONNATS CANADIENS JEUNESSE LONGUE PISTE

14-15 avril, Quebec, QC

Le Championnat canadien jeunesse longue piste se veut le point culminant de la préparation des patineurs au stade de développement « Apprendre à s'entraîner ». En plus d'être une compétition importante bénéficiant d'une grande visibilité et d'être adaptée au niveau de développement des athlètes, le Championnat jeunesse longue piste est une source de motivation et de reconnaissance pour les meilleurs espoirs de longue piste au Canada. Il s'agit en outre de la principale introduction aux compétitions nationales où les patineurs représentent leur association provinciale.

Les épreuves disputées aux Championnats canadiens jeunesse longue piste visent à fournir un milieu favorable à l'apprentissage qui consolide les objectifs d'entraînement des patineurs au stade de développement « Apprendre à s'entraîner ».

La compétition comprend un mélange d'épreuves par équipe, en style olympique et en départ groupé.

Durée

La compétition se déroulera sur une période de deux (2) jours, précédée d'une (1) journée d'entraînement.

Équipement

Tous les patineurs se verront attribuer un bonnet numéroté pour toute la durée de l'événement.

L'équipement exigé pour les courses à départ groupé doit respecter le règlement D3-300/D3-301 « Compétitions longue piste en départ groupé ».

L'équipement exigé pour les courses de style olympique doit respecter le règlement D3-200 « Entraînement et compétition en style olympique ».

Les patineurs doivent porter l'équipement exigé pour le départ groupé à l'occasion de l'échauffement de début de journée.

La poursuite par équipes est considérée comme une course de départ groupé.

L'équipement de sécurité exigé pour la course commémorative Dave Thompson doit respecter le règlement D3-300/D3-301. Veuillez prendre note que tous les patineurs devront porter un casque conformément au règlement D3-301.



Admissibilité

1. Le maximum d'inscriptions est de 18 patineurs par division.
2. Chaque association provinciale pourra inscrire le quota de patineurs par division indiqué ci-dessous. Des places additionnelles pourraient être attribuées aux associations. Ces inscriptions additionnelles dans chaque division seront attribuées successivement à chaque association provinciale dans l'ordre de leur position finale au classement des associations provinciales de l'année précédente, jusqu'à ce que le nombre maximum d'inscriptions soit atteint. Les associations provinciales qui n'ont pas participé ont été classées de manière aléatoire*. (Classement provincial 2020)

Associations provinciales	Quota	Ordre	Associations provinciales	Quota	Ordre
Alberta	2	1	Nouvelle-Écosse	1	8
Québec	2	2	Yukon	1	9*
Colombie-Britannique	2	3	Nunavut	1	10*
Saskatchewan	2	4	Terre-Neuve-et-Labrador	1	11*
Manitoba	2	5	Territoires du Nord-Ouest	1	12*
Ontario	1	6	Île-du-Prince-Édouard	1	13*
Nouveau-Brunswick	1	7			



Programme et épreuves

Le programme comprendra les épreuves suivantes

Divisions	Jour 1	Jour 2
Filles 11 ans Garçons 12 ans	300 m — Départ groupé canadien Sept tours — Départ groupé ISU (finale) Trois tours — Poursuite par équipe	500 m — Style olympique 1500 m — Départ groupé canadien (super finale)
Filles 12 ans Garçons 13 ans	300 m — Départ groupé canadien Sept tours — Départ groupé ISU (finale) Trois tours — Poursuite par équipe	500 m — Style olympique 1500 m — Départ groupé canadien (super finale)
Filles 13 ans Garçons 14 ans	300 m — Départ groupé canadien Sept tours — Départ groupé ISU (finale) Cinq tours — Poursuite par équipe	500 m — Style olympique 1500 m — Style olympique
Filles 14 ans Garçons 15 ans	300 m — Départ groupé canadien Sept tours — Départ groupé ISU (finale) Cinq tours — Poursuite par équipe	500 m — Style olympique 1500 m — Style olympique

À la fin du jour 2, les patineurs seront tous invités à participer à la (aux) course(s) commémorative(s) Dave Thompson en départ groupé sur 12 tours.

Toutes les courses de départ groupé (départ groupé canadien et départ groupé ISU) seront disputées dans le couloir intérieur.

Le classement pour chaque distance sera déterminé en fonction du meilleur temps* de la saison déclaré par le patineur. Si un patineur n'a pas déclaré de temps, il sera classé au dernier rang. Il est possible que des courses en quatuor aient lieu dans toutes les distances de 1500 m ou plus. * Le meilleur temps peut avoir été fait sur un anneau extérieur ou intérieur.

Format des courses — Épreuves en style olympique

Les temps de classement pour les épreuves en style olympique de 500 m et 1500 m doivent être inscrits sur le formulaire officiel d'inscription de PVC.



Format des courses — Épreuves de 300 m en départ groupé canadien

Les temps de classement pour les épreuves de 300 m départ groupé canadien doivent être inscrits sur le formulaire officiel d'inscription de PVC.

La composition des qualifications et la structure des rondes seront identiques à celles des compétitions de courte piste. Les patineurs seront classés pour la première ronde en fonction de leurs meilleurs temps de la saison.

Un maximum de six (6) patineurs seront présents sur la ligne de départ de toutes les courses.

Format des courses — Super finale du 1500 m en départ groupé canadien

Le classement pour la super finale du 1500 m en départ groupé canadien sera fait en fonction du cumulatif des points acquis dans les épreuves sur 300 m, 500 m, et sept tours. Il y aura un maximum de neuf (9) patineurs par finale.

Format des courses — Épreuve de sept tours en départ groupé ISU

Pour l'épreuve de sept tours en départ groupé ISU, un maximum de 18 patineurs participeront à la course, avec un maximum de six patineurs par rangée. Les positions de départ seront déterminées selon le classement final de l'épreuve du 300 m. Cette épreuve sera conforme à l'Annexe H de ce bulletin.

Format des courses — Course commémorative Dave Thompson de 12 tours en départ groupé (règlement 257 de l'ISU, paragraphe 4 b)

1. Cette épreuve sera conforme à la Communication No. 2195 de l'ISU, sauf indications contraires dans ce bulletin.
2. Il n'y aura pas de nombre limite de patineurs autorisés à prendre le départ des courses commémoratives Dave Thompson.
3. Les organisateurs de la compétition prendront en note les noms des patineurs qui veulent participer à ces courses à la fin de la première journée de compétition.
4. Les patineurs seront divisés en deux courses séparées selon le sexe (filles 11-12 ans/garçons 12-13 ans et les filles 13-14 ans/garçons 14-15 ans). Cette course peut être consolidée en une seule course par sexe en consultation avec le comité organisateur et l'arbitre en chef afin de tenir compte de l'horaire général du championnat.
5. Pour chacune des épreuves, les patineurs seront placés sur la ligne de départ selon les temps du 500 m fournis à l'inscription. Les six (6) premiers patineurs au classement de chaque course seront en ordre sur la première ligne de départ. Les patineurs suivants seront placés au hasard, mais toujours avec un maximum de six (6) patineurs par ligne.
6. Un prix sera présenté au patineur gagnant de chacune des courses.



Format des courses — Poursuites par équipes

1. Les épreuves de poursuite par équipes seront disputées dans le couloir intérieur.
2. Les équipes de poursuite seront formées selon les catégories d'âge suivantes, tous les patineurs étant admissibles à cette épreuve :

Garçons	12 et 13 ans	14 et 15 ans
Filles	11 et 12 ans	13 et 14 ans

Les associations provinciales ayant un nombre suffisant de patineurs doivent inscrire des équipes formées de trois ou quatre membres de leur association provinciale. Nous encourageons les associations provinciales à qui il manque des patineurs et celles qui en ont plus que nécessaire de s'unir pour former des équipes complètes qui seront admissibles aux médailles, mais pas aux points de classement des associations provinciales.

Aucun patineur n'a le droit de patiner dans plus d'une équipe de poursuite.

Les équipes de poursuite seront classées en fonction de la moyenne des temps au 500 m fournis à l'inscription de tous les membres de l'équipe.

Toutes les poursuites par équipe se dérouleront comme une finale.

L'entraîneur ou le chef d'équipe de l'association provinciale doit présenter la composition de son équipe au comité organisateur ou au préposé aux compétitions le soir avant l'épreuve, les modifications étant acceptées au plus tard à la fin de l'échauffement le jour de l'épreuve.

Un minimum de trois (3) et un maximum de quatre (4) patineurs peuvent participer à une course de poursuite par équipe.

Dans les poursuites par équipe, le temps final d'une équipe est celui du troisième patineur à franchir la ligne d'arrivée.

Deux équipes de poursuite patineront en même temps.

Résultats et prix

Les résultats et les prix pour le classement général et les performances individuelles par distance seront annoncés conformément aux lignes directrices des championnats de PVC. Les points finaux seront accordés pour les épreuves de départ groupé et en style olympique afin d'établir le classement général des patineurs.

Tous les prix pour les épreuves individuelles et les poursuites par équipe seront remis sur place à la fin de chaque journée de compétition.

Les médailles pour les distances individuelles seront fournies par PVC.

Les prix pour le champion au classement général seront fournis par PVC.

Les prix pour les gagnants de chacune des courses commémoratives Dave Thompson de 12 tours en départ groupé doivent être achetés par le comité organisateur.

L'association ayant obtenu le meilleur classement et celle ayant obtenu la meilleure amélioration seront reconnues à la fin de la compétition.



Classement des associations provinciales

Tout au long de la compétition, les associations provinciales gagneront des points en fonction des résultats de leurs patineurs ou de leur équipe dans chaque épreuve. Les points seront accordés selon le tableau « Points finaux » à l'Annexe D et seront additionnés pour produire le classement final :

Épreuves individuelles : Total des points obtenus par les deux premiers patineurs de chaque association provinciale dans chaque division.

Poursuites par équipe : Les points de classement des associations provinciales seront accordés aux équipes composées de patineurs d'une seule association provinciale. À la fin de la course, toutes les équipes sont classées. Seuls les points accordés à l'équipe de chaque association provinciale s'étant le mieux classée comptent au classement des associations provinciales. (Exemple : l'association provinciale A termine première, deuxième et troisième et reçoit 1000 points; l'association provinciale B termine quatrième et reçoit 543 points.)

Activités sociales

La plus grande priorité de Patinage de vitesse Canada est la santé et le bien-être de la communauté de patinage de vitesse et des membres du grand public qui vivent, travaillent et jouent dans nos espaces communs. Patinage de vitesse Canada suspend l'organisation de banquets dans le cadre des divers championnats en 2021-2022 afin d'atténuer les risques associés aux grands rassemblements intérieurs. Le comité organisateur hôte peut opter pour des activités à moindre risque afin de remplacer le banquet et célébrer les réalisations des participants aux championnats jeunesse.



ANNEXE A — COMPOSITION DES COURSES

Compétitions visées :

- Championnats canadiens jeunesse courte piste (est et ouest) CCJCP
- Championnats canadiens jeunesse longue piste CCJLP

Tous les patineurs seront placés en fonction des temps de classement déclarés à l'inscription pour chaque distance individuelle, sauf indication contraire. Le temps de classement doit avoir été préférablement obtenu dans le cadre d'une compétition sanctionnée de la saison en cours.

Les positions de départ seront établies conformément au règlement 296 de l'ISU. Les positions de départ de la première ronde de qualifications de la première épreuve seront établies par le préposé aux compétitions par un tirage informatisé.

Dans le cadre de chaque ronde ultérieure, la position de départ sera établie en fonction du temps réalisé au tour de qualification précédent. Les patineurs seront disposés sur la ligne de départ selon leur temps, de l'intérieur vers l'extérieur de la piste, en commençant par le plus rapide.

VEUILLEZ NOTER que si le nombre de patineurs au départ est inférieur à 18 (longue piste) ou à 16 (courte piste), le représentant technique, l'arbitre en chef, le commissaire de course et le coordonnateur de la compétition détermineront le nombre raisonnable de qualifications pour assurer des conditions équitables de course.

Composition des qualifications à 18 participants (six patineurs au départ) (CJLP)

A	B	C
1	2	3
6	5	4
7	8	9
12	11	10
13	14	15
18	17	16



Composition des finales à 18 participants (six patineurs au départ)

Finale A	1 ^{er} et 2 ^e des qualifications
Finale B	3 ^e et 4 ^e des qualifications
Finale C	Les autres patineurs des qualifications

Composition des qualifications à 16 participants (6 patineurs au départ) (CJCP)

A	B	C
1	2	3
6	5	4
7	8	9
12	11	10
13	14	15
		16

Composition des finales à 16 participants (six patineurs au départ)

Finale A	1er et 2e des qualifications
Finale B	3e et 4e des qualifications
Finale C	Les autres patineurs des qualifications

Composition des qualifications à 16 participants (quatre patineurs au départ)

A	B	C	D
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12
16	15	14	13

Catégorie supérieure

Les deux (2) premiers patineurs de chacune des quatre (4) qualifications seront placés dans les deux (2) premières demi-finales (A et B, rang final de 1-8 ou plus bas en fonction du nombre de patineurs qui avancent après la première ronde).

Catégorie inférieure

Tous les autres patineurs (rang final de 9 à 16) participeront aux demi-finales C et D.

S'il n'y a que cinq (5) patineurs qui se qualifient pour les demi-finales C et D, les demi-finales C et D seront éliminées et les cinq (5) patineurs passeront directement à la finale C.



Composition des demi-finales à 16 participants (quatre patineurs au départ)

Le classement pour les demi-finales du 400 m sera d'abord déterminé par le rang, ensuite par le temps réalisé dans la ronde précédente. Les égalités seront départagées par le classement initial le plus élevé du patineur pour cette distance. Toute autre situation d'égalité sera départagée par un tirage au sort.

Demi-finale A	Le plus rapide parmi les gagnants, le quatrième plus rapide parmi les gagnants, le plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au deuxième rang, le quatrième plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au deuxième rang.
Demi-finale B	Le deuxième plus rapide parmi les gagnants, le troisième plus rapide parmi les gagnants, le deuxième plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au deuxième rang, le troisième plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au deuxième rang
Demi-finale C	Le plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au troisième rang, le quatrième plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au troisième rang, le plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au quatrième rang, le quatrième plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au quatrième rang.
Demi-finale D	Le deuxième plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au troisième rang, le troisième plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au troisième rang, le deuxième plus rapide parmi les patineurs ayant terminé au quatrième rang, le troisième plus rapidement parmi les patineurs ayant terminé au quatrième rang.

Composition des finales à 16 participants (quatre patineurs au départ)

Finale A	1er et 2e des demi-finales A et B
Finale B	Les autres patineurs des demi-finales A et B
Finale C	1er et 2e des demi-finales C et D
Finale D	Les autres patineurs des demi-finales C et D

Composition des jumelages pour les poursuites sur 200 m

Paire	Patineurs	
1	15	16
2	13	14
3	11	12
4	9	10
5	7	8
6	5	6
7	3	4
8	1	2



Composition des finales de 200 m départ groupé à 16 participants (trois patineurs au départ)

Finale A	1er, 2e et 3e plus rapides des poursuites
Finale B	Les 3 suivants des poursuites
Finale C	Les 3 suivants des poursuites
Finale D	Les 3 suivants des poursuites
Finale E	Les autres patineurs des poursuites

En cas d'égalité dans la poursuite, les patineurs à égalité se qualifieront pour la même finale et tous les autres patineurs monteront d'une place. Par exemple, en cas d'égalité au sixième rang, les deux patineurs se qualifieront pour la finale B. Le tirage au sort déterminera les positions de départ des deux patineurs qui sont à égalité.

Composition des finales de 200 m départ groupé à 16 participants (quatre patineurs au départ)

Finale A	1er, 2e, 3e et 4e plus rapides des poursuites
Finale B	Les quatre suivants des poursuites
Finale C	Les quatre suivants des poursuites
Finale D	Les autres patineurs des poursuites

En cas d'égalité dans la poursuite, les patineurs à égalité se qualifieront pour la même finale et tous les autres patineurs monteront d'une place. Par exemple, en cas d'égalité au huitième rang, les deux patineurs se qualifieront pour la finale B. Le tirage au sort déterminera les positions de départ des deux patineurs qui sont à égalité.

Composition des courses à relais pour les qualifications à 12 équipes

A	B	C
1	2	3
6	5	4
7	8	9
12	11	10



Composition des courses à relais pour les qualifications à 12 équipes

A	B	C	D
1	2	3	4
8	7	6	5
9	10	11	12
16	15	14	13

Composition des courses à relais - Finales à 16 équipes ou moins

Finale A	Rangs 1 à 4 après les qualifications
Finale B	Rangs 5 à 8 après les qualifications

Les équipes pénalisées dans le cadre des qualifications n'auront pas le droit de participer aux finales.

Règles spéciales de course :

Pénalités, « ne pas terminer » et retraits :

En cas de pénalité, de « ne pas terminer » à cause d'une infraction ou d'un retrait, les règles suivantes s'appliqueront :

1. Les patineurs pénalisés seront classés au dernier rang de la course et du classement des points et ils seront directement placés dans la catégorie ou la course inférieure au tour suivant.
2. Les patineurs qui se retirent avant une course seront classés au dernier rang, derrière les patineurs qui pourraient, par la suite, ne pas terminer ou être pénalisés et ils recevront les points en fonction de l'ordre final de cette distance.
3. Les patineurs qui se retirent avant une course ne recevront aucun point de classement pour cette distance et un nouveau classement sera produit pour la course.
4. Les patineurs qui se retirent d'une course peuvent poursuivre la compétition dans une distance subséquente.
5. Un patineur qui ne termine pas la course sera classé devant les patineurs pénalisés.
6. Les avancements se feront selon les procédures de l'ISU pour les Coupes du monde. En résumé, les patineurs qui avancent recevront des points selon le classement de la ronde précédente pour la même distance. C'est ce nouveau classement qui déterminera la course dans laquelle ils seront classés à la ronde subséquente.



ANNEXE B — MATRICES

Championnats canadiens jeunesse courte piste (est et ouest)

Quatre patineurs au départ							# de courses		
** Éliminer la ronde et aller directement en finale si seulement cinq patineurs sont présents									
# de patineurs	Qualifications		Demi-finales		Finales				
		Avance		Avance					
9 - 12	3	2 + 2	2	2 + 0	3	A	B	C	8
13 - 16	4	2 + 0	2	2 + 0	4	A	B	C	12
			2	2 + 0**				D**	

Six patineurs au départ							# de courses	
# de patineurs	Qualifications		Finales					
		Avance						
7 - 12	2	3 + 0		2	A	B		4
13 - 16	3	2 + 0		3	A	B	C	6

200 m Poursuites (deux patineurs au départ) / 200 m Départ groupé trois patineurs au départ							# de courses			
* Quatre patineurs au départ										
# de patineurs	Poursuites		Finales							
		Avance								
16	8	3 + 0		5	A	B	C	D	E*	13

200 m Poursuites (deux patineurs au départ) / 200 m Départ en groupe (quatre patineurs au départ)							# de courses			
# de patineurs	Poursuites		Finales							
		Avance								
16	8	4 + 0		4	A	B	C	D		12

Relais							# de courses		
# d'équipes	Qualifications		Finales						
		Avance							
5 - 8	2	2 + 0		2	A	B			4



ANNEXE C – CHAMPIONNATS CANADIENS JEUNESSE LONGUE PISTE

Six patineurs au départ						# de courses	
# de patineurs	Qualifications		Finales				
		Avance					
7 – 12	2	3 + 0	2	A	B	4	
13 – 18	3	2 + 0	3	A	B	C	6



ANNEXE D — POINTS FINAUX — CHAMPIONNATS JEUNESSE

Les champions sont déterminés selon les points accumulés dans les épreuves individuelles.
Les points seront accordés en fonction du classement final dans chaque épreuve individuelle
comme suit :

Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points	Rang	Points
1	1000	11	130	21	15	31	0,5
2	816	12	106	22	12	32	0
3	666	13	86	23	9		
4	543	14	70	24	7		
5	443	15	57	25	5		
6	362	16	46	26	4		
7	295	17	37	27	3		
8	241	18	30	28	2		
9	196	19	24	29	1,5		
10	160	20	19	30	1		

Égalité en première place 1000 points chacun, 666 points au patineur suivant
Égalité en deuxième place 816 points chacun, 543 points au patineur suivant
Égalité en troisième place 666 points chacun, 443 points au patineur suivant
Égalité en quatrième place 543 points chacun, 362 points au patineur suivant, etc.

Si des patineurs avancent à la finale, les patineurs en dernière place recevront les points de la première et deuxième place, etc. de la finale suivante. Les autres points seront ajustés en conséquence.



ANNEXE E — SURVOL DES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT ASSOCIÉS AUX CHAMPIONNATS CANADIENS JEUNESSE

Piste de 100 m

La raison d'être de la piste de 100 m est d'offrir aux patineurs une piste adaptée à leur taille (voir *La Course en patins, tableau V*) et à leur vitesse (voir *La Course en patins, tableau W*). Dans les lignes droites, les patineurs devraient être en mesure d'atteindre la fréquence de foulée des patineurs de vitesse élite, alors que dans les virages, le rayon réduit de la piste provoque un angle d'inclinaison comparable à celui exigé des patineurs de vitesse élite de calibre internationale. Ces deux facteurs servent à accroître la spécificité de l'apprentissage et à mettre l'accent sur la compétence technique dans le cadre des courses.

La dimension réduite de la piste contribue à faciliter le dépassement et à accroître la sécurité grâce à la zone de décélération élargie pour les patineurs qui tombent. La zone de décélération est plus importante entre le troisième et le cinquième bloc

PVC a décidé d'utiliser la piste de 100 m pour les Championnats canadiens jeunesse courte piste, car elle est adaptée au développement de la majorité des patineurs, compte tenu de leur taille et de leur vitesse. Dans des conditions idéales, le moment du passage de la piste de 100 m à celle de 111,12 m serait déterminé exclusivement en fonction de la taille et de la vitesse de chaque patineur.

Conseils aux entraîneurs :

- S'assurer que le berceau et la cambrure des lames de chaque patineur sont adéquats pour le rayon de 7 m des virages, en tenant compte de la force et de la vitesse maximale des patineurs.
- Mettre l'accent sur la technique de patinage pendant l'entraînement, en raison des virages plus serrés et des lignes droites plus courtes de la piste exigeant un très haut niveau de compétence technique.
- L'angle d'inclinaison accru dans les virages exige une plus grande force physique chez les patineurs, il faut donc s'assurer que l'entraînement hors glace permet un développement adéquat de la force physique.
- Se servir de l'espace additionnel pour adopter des tracés différents et appliquer d'autres techniques de dépassement.
- Modifier les dimensions du tracé en fonction des objectifs d'entraînement. La variation des tracés aidera le patineur à percevoir les différentes conditions de course possibles et à s'y adapter.



Poursuite sur 200 m

Le but de la poursuite sur 200 m est de tirer profit de la capacité d'entraînement des patineurs à gagner de la vitesse, et ce, afin qu'ils atteignent leur vitesse et leur accélération maximales. Il s'agissait à l'origine d'une poursuite sur 100 m, mais on a constaté que plusieurs patineurs « couraient » sur la glace au lieu de patiner et qu'ils n'acquerraient donc pas une technique efficace. Une accélération rapide et le maintien de la vitesse sont les principaux objectifs de cette épreuve. Deux éléments déterminants pour la performance de l'athlète peuvent être mesurés afin d'assurer un suivi dans cette épreuve : l'accélération du patineur, qui se mesure en relevant son temps intermédiaire aux premiers 50 mètres ou 100 mètres, et sa vitesse maximale, qui se calcule en fonction du temps que prend le patineur pour parcourir les 100 derniers mètres de l'épreuve.

Conseils aux entraîneurs :

- Consacrer le début des séances d'entraînement à la vitesse, car le corps est reposé, donc la réponse neurologique est adéquate.
- Les tendances récentes en matière d'entraînement indiquent qu'on devrait intégrer l'entraînement axé sur la vitesse à petites doses dans chaque séance, au moment de l'échauffement.
- Faire prendre aux patineurs des places différentes sur la ligne de départ pour qu'ils puissent mettre au point une trajectoire optimale de départ.
- Un tracé qui longe les côtés de la piste et qui n'exige pas que les patineurs pivotent leur permettra de maintenir la majeure partie de leur vitesse dans les virages au cours de cette épreuve.

Course aux points sur 2000 m et 3000 m

Les courses aux points sur 2000 m et 3000 m sont des épreuves conçues pour le développement de la capacité aérobie et des habiletés tactiques des patineurs. Les sprints à intervalles réguliers leur fournissent plusieurs occasions d'appliquer diverses tactiques au cours d'une même épreuve, ce qui leur permet de savoir presque immédiatement si une stratégie donnée est efficace, et de l'adapter pour le sprint suivant. Cette épreuve aide les patineurs à développer leur perception de la distance par rapport aux autres patineurs et à améliorer leurs techniques d'accélération en préparation des attaques.

Conseils aux entraîneurs :

- Créer des signaux pour que les patineurs puissent se donner des indications entre eux au moment de la course.
- Employer diverses stratégies pour gérer le rythme de la course en utilisant le temps par tour de piste et les temps intermédiaires pour mesurer la capacité des athlètes et mettre au point des stratégies de course spécifiques.
- S'assurer que les patineurs se sentent à l'aise quand ils patinent au milieu d'un peloton et changer les positions dans le cadre de l'entraînement pour cette course.
- Établir divers tracés en fonction des différents objectifs du patineur pour cette course.
- Montrer aux patineurs à initier une attaque à partir de l'avant et de l'intérieur du peloton.

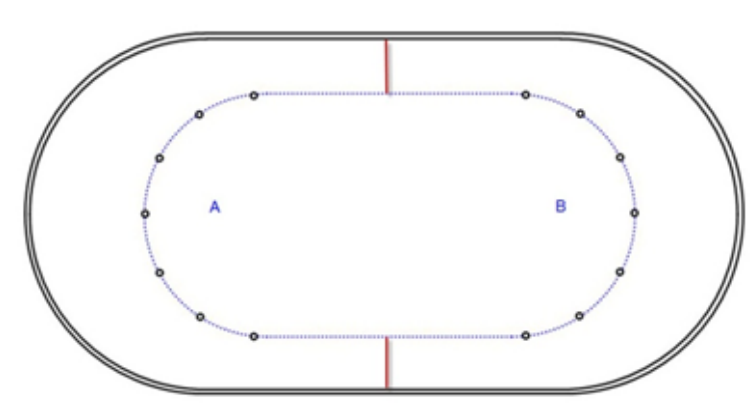


ANNEXE F — PRATIQUES EXEMPLAIRES POUR LA POURSUITE SUR 200 M

Poursuite sur 200 m

1. Utiliser seulement les trois (3) corridors centraux.

Quand les patineurs arrivent sur la glace, ils doivent se rapporter à l'arbitre à la ligne bleue derrière la ligne de départ (A). Quand ils terminent, ils se rapportent à l'arbitre situé à l'autre ligne bleue (B). Ces endroits gardent les patineurs à l'écart des lignes de départ et d'arrivée et loin des autres arbitres.



Un haut-parleur placé au centre ou de chaque côté de la glace permettra aux patineurs d'entendre le signal de départ en même temps.

Trois (3) chronométrateurs se placeront de chaque côté de la patinoire et se verront assigner un patineur de leur côté. L'un des trois (3) sera désigné chronométrateur en chef.

Deux juges de lignes et un compilateur seront recrutés afin d'assurer la communication des temps et des positions à l'annonceur. L'un d'eux sera situé du côté éloigné de la patinoire à côté des chronométrateurs.

Dès que le temps officiel est enregistré du côté de la patinoire en face de l'annonceur, il doit être transmis au juge de ligne, qui doit à son tour envoyer le temps au compilateur du côté éloigné de la patinoire et finalement à l'annonceur.

Le deuxième juge de ligne recevra aussi le temps officiel des chronométrateurs et le transmettra au compilateur.

Le compilateur doit enregistrer les deux temps et les transmettre à l'annonceur, en plus de la position à laquelle chaque patineur se situe et le temps que les autres patineurs doivent maintenant réaliser pour passer en première place.

Quand une course se terminera, le compilateur donnera à l'annonceur le classement final pour qu'il soit annoncé avant que les patineurs quittent la glace.





ANNEXE G — RÈGLES À SUIVRE SELON LA TEMPÉRATURE POUR LES COMPÉTITIONS EXTÉRIEURES

Départ groupé (60 s pour compléter 500 m)

Température	Vent maximal	Température ressentie	Vitesse des patineurs	Vitesse totale	Température maximale
-20	54	- 37	30	84	- 38
-21	45	- 37	30	75	- 39
-22	43	- 37	30	73	- 40
-23	30	- 37	30	60	- 41
-24	24	- 37	30	54	- 42
-25	17	- 36	30	47	- 42
-26	6	- 32	30	36	- 42
-27	0	- 27	30	30	- 42
-28					
-29					
-30					

Compétition de style olympique (40 secondes pour 500 m)

Température	Vent maximal	Température ressentie	Vitesse des patineurs	Vitesse totale	Température maximale
-20	46	- 35	50	96	- 40
-21	34	- 35	50	84	- 40
-22	24	- 35	50	74	- 41
-23	20	- 34	50	70	- 42
-24	6	- 30	50	56	- 42
-25	0	- 25	50	50	- 42
-26					
-27					
-28					
-29					
-30					



ANNEXE H — FORMAT DE COURSE — ÉPREUVE DE SEPT TOURS DÉPART GROUPEÉ ISU

Pour l'épreuve de sept tours en départ groupé ISU, un maximum de 18 patineurs participera à la course, avec un maximum de six patineurs par rangée. Les positions de départ seront déterminées selon le classement final de l'épreuve du 300 m. Cette épreuve sera déroulée de la manière suivante.

Tour 0

- Le départ a lieu au milieu de la ligne droite d'arrivée (ligne d'arrivée du 1000 m). L'arrivée de la course se fera à la ligne d'arrivée au bout de la ligne droite d'arrivée (ligne d'arrivée du 500 m).
- Au départ de la course, sur la ligne d'arrivée, on indique qu'il reste sept tours à faire.

Tour 1

- Tour de formation. Personne ne doit augmenter sa vitesse pour obtenir un avantage de course. À la fin du tour, un coup de feu sera tiré pour signaler le début de la course. À la ligne d'arrivée, on indique qu'il reste six tours à faire.

Tour 2

- Tour de course. À la ligne d'arrivée, on indique qu'il reste cinq tours à faire.

Tour 3

- Tour de course. À la fin du tour, une cloche signale le début d'un tour de sprint. À la ligne d'arrivée, on indique qu'il reste quatre tours à faire.

Tour 4

- Tour de course. Points de sprint intermédiaire attribués aux trois premiers patineurs à la ligne d'arrivée, 3-2-1. À la ligne d'arrivée, on indique qu'il reste trois tours à faire.

Tour 5

- Tour de course. À la ligne d'arrivée, on indique qu'il reste deux tours à faire.

Tour 6

- Tour de course. À la fin du tour, une cloche signale le début du tour de sprint final. À la ligne d'arrivée, on indique qu'il reste un tour à faire.

Tour 7

- Tour de course. Des points sont donnés aux six premiers patineurs à la ligne d'arrivée (30, 20, 10, 4, 2, 1).



Attribution des points de sprint :

- Sprint intermédiaire : les trois (3) premiers patineurs obtiendront des points de sprint (3-2-1).
- Sprint final : Les six (6) premiers patineurs obtiendront des points de sprint (30-20-10-4-2-1).

Résultats de la course

- a) Les trois premiers patineurs du sprint final (positions 1 à 3) seront classés 1 - 2 - 3 au terme de la course.
- b) Les autres patineurs seront classés en fonction de leurs points de sprint accumulés dans les sprints intermédiaires et finaux.
- c) Les patineurs ayant le même total de points au sprint seront départagés par leur temps final à l'arrivée.
- d) Les patineurs qui n'ont pas amassé de points de sprint seront classés en fonction de leur temps final à l'arrivée.
- e) Les patineurs qui ne terminent pas la course seront classés en fonction du nombre de tours qu'ils ont complété au moment où ils ont été doublés ou abandonné la course. Si deux patineurs ou plus abandonnent la course pour une raison quelconque (par exemple, chute, blessure, bris de patins) au cours du même tour, ils seront classés en fonction de leur dernier temps intermédiaire.
- f) Pour les patineurs qui ne terminent pas la course, les points amassés par le patineur dans les sprints intermédiaires ne seront pas pris en compte pour le résultat final de la course. Ces points de sprint intermédiaire ne seront pas réattribués à d'autres patineurs.

Règles de course pour le départ en masse

- a) Les règles générales de course seront conformes à la règle 253 de l'ISU, paragraphe 4 b (Règlements spéciaux et règles techniques, patinage de vitesse).
- b) La course sera conforme aux principes du « franc-jeu ».
 - i. Aucun patineur ne doit faire obstruction à d'autres patineurs.
 - ii. Les patineurs doivent faire attention pendant la course pour éviter de provoquer des situations dangereuses.
 - iii. Toute conduite jugée antisportive peut entraîner une disqualification. L'arbitre a l'autorité de disqualifier le(s) patineur(s) concerné(s).
 - iv. Un patineur victime d'obstruction peut être avancé à la ronde suivante à la seule discrétion de l'arbitre.
- c) Les patineurs qui se font prendre un tour par le meneur doivent abandonner la course immédiatement.
 - i. Les patineurs qui se font prendre un tour et les autres patineurs qui abandonnent la course doivent se déplacer vers la partie extérieure de la piste et entrer dans l'espace réservé aux entraîneurs sur la ligne droite de croisement dès que possible



après avoir été dépassés ou avoir abandonné la course. De plus, ils doivent rester dans l'espace réservé aux entraîneurs jusqu'à la fin de la course.

- ii. L'équipement technique peut être utilisé pour signaler les patineurs qui se sont fait prendre un tour.
- d) L'arbitre a le pouvoir d'arrêter la course (règle 216 de l'ISU, paragraphe 2g) s'il y a des risques pour la sécurité d'un patineur tombé ou blessé.
- i. La course sera alors arrêtée par un coup de feu ou un coup de sifflet du préposé au départ ou de l'arbitre. L'équipement technique peut être utilisé pour signaler l'arrêt de la course.
 - ii. L'arbitre décide si un nouveau départ de la course sera donné et le moment de ce départ.
 - iii. Si la course est arrêtée pour des raisons de sécurité, la course en entier devra être reprise et un nouveau départ sera donné.
 - iv. Les patineurs qui ont été disqualifiés pour violation des règles, qui se sont fait prendre un tour ou qui ont abandonné la course avant l'incident ayant causé l'arrêt de la course ne pourront pas prendre le départ à nouveau.
 - v. Si un « accident » se produit pendant le premier tour avec un grand groupe de patineurs (six ou plus), la course sera arrêtée et un nouveau départ aura lieu immédiatement.
- e) Disqualifications
- i. Pendant la procédure de départ, les patineurs qui avancent et sortent de leur rangée de départ avant le coup de feu seront disqualifiés.
 - ii. Le premier tour doit être effectué « en un seul groupe » sans accélérations rapides. Toute infraction à cette règle entraînera une disqualification.
 - i. Les patineurs qui ne satisfont pas aux exigences de sécurité (communication 2195/SSC D3-300 de l'ISU) ne seront pas autorisés à participer ou seront disqualifiés s'ils enfreignent ces exigences pendant la course.
 - ii. Les obstructions graves ou tout autre comportement antisportif qui vont à l'encontre d'un ou plusieurs autres patineurs entraîneront une disqualification.